Jeudi 21 Janvier 2016 **l'union**

Politique

Sécurité dans le massif forestier de Minkebe

Appel à une convergence de moyens avec le Cameroun

SM

Libreville/Gabon

En plus de la situation dans le massif forestier de Minkebe dans la province du Woleu-Ntem, et où s'est rendu le chef de l'Etat. mardi, la rumeur sur la qualité de l'eau, la arève dans le secteur de l'éducation, le massif forestier de Minkebe, la "Quinzaine du film amateur", la conférence à venir de l'UNITAR, sont les autres préoccupations abordées, hier, par le Porte-parole du gouvernement, au cours d'une conférence de presse à la Maison Georges Rawiri.

ALAIN-CLAUDE Bilie-By-Nze, ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, est revenu, hier, sur la visite du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, dans le massif forestier de Minkebe, au nord du Gabon.

Après le constat fait sur l'existence de véritables filières transfrontalières de braconnage, de trafic d'ivoire, de pillage de certaines de nos richesses naturelles telles que l'or et le diamant, avec en sus, des dégâts immenses sur l'environnement, le membre du gouvernement a insisté sur la mise en place d'une politique sécuritaire commune entre le Gabon et le



Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze, lors de sa conférence de presse.

Cameroun. Ceci pour une meilleure lutte contre ces bandes identifiées de nationalité camerounaise pour la plupart. «Le gouvernement de la République attend du gouvernement frère du Cameroun, une plus grande coopération dans la lutte contre ces bandes car, si rien n'est fait, c'est l'équilibre de cette région qui pourrait se trouver menacé», s'est clairement exprimé le ministre de la Communication. Non sans rappeler l'excellence de la coopération entre nos deux pays dans de nombreux domaines, laquelle devrait impulser des actions plus dynamiques et plus intenses pour que la situation à Minkebe soit définitivement stabilisée.

L'autre point chaud de cette conférence de presse a été la grève dans le secteur de l'éducation. Non sans comprendre l'acharnement de certains membres de la corporation enseignante, Alain Claude Bilie-By-Nze a rappelé les efforts faits jusqu'ici par le gouvernement. Selon lui, le paiement des vacations est effectif depuis le 23 décembre dernier. «1,8 milliard de nos francs sur un montant total de 3,5 milliards de francs FCFA ont été payés, reste à payer 1,7 milliard de FCFA. Les frais liés à l'organisation du Bac et du Cep ont été entièrement payés. Ne reste à payer que les frais sur l'organisation du Bepc», a-t-il détaillé avant de poursuivre sur «les autres points de revendications concernent la PIP du deuxième trimestre 2015 ; la situation administrative de certains enseignants ; les rappels et avancements automatiques».

Le Porte-parole du gouvernement s'est également appesanti sur certains événements à venir dans les tout prochains jours. Notamment la conférence de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR) sur le rôle des médias dans la consolidation de la paix et la "Quinzaine du film amateur". Le premier est une rencontre organisée en collaboration avec le gouvernement gabonais les 25 et 26 janvier 2015. Elle réunira pendant ces deux jours, les experts d'organisations internationales qui œuvrent dans le domaine des médias. Parmi celles-ci : la Fédération internationale des journalistes, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et le Rwanda Governance Board. Cet ensemble d'acteurs devront débattre sur le thème, ''Quand les médias créent la paix : une exploration des rôles et responsabilités des médias dans les processus de consolidation de la paix". Par ailleurs, la "Quinzaine

du film amateur" (QUI-FILMA) est une initiative qui fait suite aux rencontres entre le gouvernement et certains compatriotes qui œuvrent dans le monde du cinéma. Elle se veut une plate-forme d'expression culturelle qui vise, par un encadrement professionnel des cinéastes et des vidéastes en herbe, à impulser le film amateur gabonais à travers la formation et l'initiation aux métiers du cinéma.

Soulignons qu'en outre, Alain-Claude Bilie-By-Nze a invité les uns et les autres à s'inscrire dans le cadre de l'opération de révision de la liste électorale en cours depuis le 18 janvier dernier.



Les journalistes présents à la traditionnelle conférence du porte-parole..

Conseil municipal d'Akanda

Cacophonie autour du budget primitif de 2014



Les conseillers municipaux d'Akanda lors de leur premier conseil municipal.

C.O.

Akanda/Gabon

La majorité des conseillers réunis, demièrement, pour examiner ce texte, n'ont pas donné leur approbation quant aux ressources et aux dépenses de l'exercice en question soumis à leur examen. Estimant aue celles-ci (542 435 155 F) ne correspondent pas au budget adopté et approuvé par les tutelles il y a deux ans (201 546 177 F).

LE conseil municipal de la commune d'Akanda s'est tenu, récemment, dans la salle de fêtes de l'Hôtel de ville de cette nouvelle commune. C'est en présence de la représentante du Trésor public, Gertrude Zang Mve et de celui du ministère de l'Intérieur, Ndong Ondo que le président du conseil, Claude Michel Selazory, a ouvert les travaux. A l'ordre du jour, s'accorder sur le budget primitif de 2014, objet de plusieurs modifications en dehors

du conseil.

Après la présentation du document soumis à l'examen des conseillers, ces derniers ont été invités à réagir dans le strict respect des dispositions du règlement intérieur de leur institution. De ce fait, les conseillers ont saisi l'occasion pour mettre au goût du jour un certain nombre "d'incohérences" contenues dans le document soumis à leur appréciation. Selon eux. le budget primitif, objet de l'examen, ne correspond

pas à celui voté par le conseil et approuvé par la tutelle en 2014, à savoir 201.546.177 F. Aussi, ontils ajouté, l'examen fait également ressortir un budget additionnel de 542.435.155 F qui apparaît dans la section relative aux recettes ordinaires et correspondant à des subventions de fonctionnement dont, une autorisation spéciale de 242 435 255 F et 300 000 000 F pour le financement du Plan de développement local de la commune

(PDLC). Non sans relever que leur commune aurait également reçu une subvention d'investissements d'un montant de 1000 000 000 F pour le financement dudit projet.

Au regard de ces zones d'ombre, le représentant du Trésor public a fait remarquer des erreurs. Face à son intervention des éclaircissements ont été apportés.

Par ailleurs, les élus ont voulu également être éclairés sur les dépenses de fonctionnement qui s'élèvent à 215 580 747 F. Malheureusement aucune réponse n'a été donnée sur certaines dépenses, entre autres le coût des loyers de l'Hôtel de ville et des mairies des deux arrondissements.

Compte tenu de toutes ces incohérences, les conseillers ont rejeté le texte au terme d'un vote à bulletins secrets. Véritable désaveu pour l'équipe dirigeante de cette municipalité...



Les conseillers lors du vote des maires d'Akanda.